

## Projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies Orientales

POINT PRESSE

Val Buech-Meouge, 06 juillet 2023

### Présentation du CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) est une association de type Loi 1901, reconnue dans le domaine de la conservation des milieux et des espèces depuis 45 ans.

Le CEN PACA intervient comme :

- **Contributeur et animateur de la connaissance naturaliste régionale** via la réalisation d'inventaire visant à mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels pour déterminer les enjeux de conservation.
- **Gestionnaire d'espaces naturels protégés**, notamment Réserves Naturelles Régionales et Nationales, pour protéger durablement la biodiversité
- **Contributeur et partenaire de réflexions régionales structurantes et stratégiques** en appui aux politiques publiques
- **Promoteur de l'émergence et de l'accompagnement de projets de territoire** ayant la triple dimension sociale, économique et environnementale pour insuffler une dynamique.

Le Conservatoire est gestionnaire d'espaces d'une grande diversité tant sur le plan écologique que socio-économique. Il intervient sur plus de 54 000 hectares sur la région PACA dont plus de 18 000 hectares sont en gestion. Ses démarches et ses méthodes font du CEN PACA un outils d'intervention fortement ancrés sur le territoire en tant qu'acteur de proximité de la protection et de la gestion du patrimoine naturel.

### Le projet de Réserve naturelle régionale



En 2018, un Atlas de la Biodiversité Communale a été réalisé sur les communes de Val Buech-Méouge et Eourres, afin de mieux connaître et faire connaître aux habitants la diversité du vivant.

Les inventaires réalisés sur le territoire ont permis de mettre en évidence la présence d'arbres remarquables, multi-centenaires dont certains porteurs d'habitats très favorables à la biodiversité. Ces arbres, que l'on appelle trogne ou arbres têtards, sont les témoins d'une pratique sylvopastorale ancienne, la ramée ou la feuillée, qui consistait en des tailles périodiques afin de fournir du bois et du fourrage.

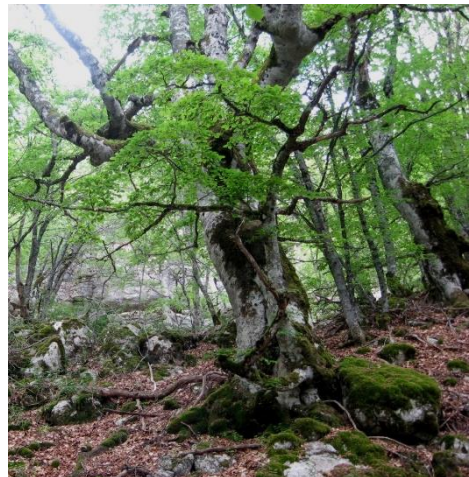
L'envie de préserver ces arbres remarquables et plus généralement, les vieux arbres en leur donnant la possibilité de traverser les âges, a ainsi émergée. **En France, les vieilles forêts sont rares, et encore**

plus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit ici d'une opportunité unique de mettre en place une trame de vieux bois sur l'extrémité orientale du massif des Baronnies.

La constitution d'un réseau de forêts mûres permettra de proposer au visiteur une forêt à l'ambiance naturelle dans laquelle il pourra croiser des chênes et des hêtres aux diamètres imposants, des champignons, ou encore d'impressionnantes chandelles (arbres morts sur pied) dont les cavités servent d'abri à de nombreuses espèces. Au-delà des effets bénéfiques sur la faune et la flore, ce projet permettra **d'accroître la résilience de cette forêt, notamment face au changement climatique.**

L'outil réserve naturelle régionale répond le mieux aux besoins de préservation de ce territoire. En effet, il s'agit un outil réglementaire dont les Régions disposent pour protéger des espaces naturels remarquables. Les réserves naturelles régionales (RNR) présentent l'intérêt d'instituer une réglementation « à la carte » adaptée aux besoins de préservation des milieux naturels tout en conciliant les activités et usages. Pour le CEN PACA, l'objectif est d'encourager les usagers, actuels et futurs, à faire perdurer la gestion traditionnelle et des usages actuellement en place qui ont fait leur preuve dans la préservation des arbres remarquables. **La RNR devient alors un outil de préservation et de valorisation du cadre de vie et des paysages autant qu'un outil de protection de la biodiversité.** Les mise en place d'une réserve naturelle régionale représente un véritable défi car il faut sensibiliser, convaincre et faire adhérer les acteurs locaux. C'est pourquoi ce projet, porté par le CEN PACA depuis maintenant 5 ans, a été construit **avec les élus municipaux et les propriétaires concernés.**

Aujourd'hui, ce projet s'étale sur près de 3000 hectares avec la particularité d'être séparé en deux périmètres : une zone de protection renforcée d'environ 740 hectares correspondant à des forêts communales, et ce qu'on appelle un périmètre de protection de plus de 2000 hectares. L'objectif de ce périmètre de protection est double : d'une part il est complémentaire de la zone de protection renforcée afin de créer un ensemble cohérent écologiquement mais également en termes de paysages et d'autre part, il permet d'initier une dynamique de collaboration avec les propriétaires et usagers de parcelles forestières afin d'œuvrer ensemble à la sauvegarde de ces arbres remarquables et plus généralement de ces milieux naturels.



S'il est d'abord né d'une préoccupation écologique, **ce projet de réserve naturelle régionale raisonne avec un attachement fort des habitants à ce patrimoine naturel et leur volonté de le transmettre aux générations futures.**

La réunion d'information publique qui se tiendra tout à l'heure vise à informer les habitants de Val Buëch-Méouge de ce projet de Réserve naturelle régionale et à donner la possibilité à chaque habitant de se saisir du sujet pour que la réserve soit un véritable projet de territoire. Jusqu'à présent, nous avons réussi à rencontrer une trentaine de propriétaires lors d'entretiens individuel au cours desquels ils ont pu exprimer leurs préoccupations et besoins. Tous les propriétaires concernés par le projet ont été informés par courrier de la tenue de cette réunion et nous espérons ainsi avoir la possibilité d'élargir le champ de la concertation.

### Intérêt

Concrètement, ce projet participera à la transition écologique du territoire et poursuivra une démarche déjà enclenchée depuis quelques années par la commune de Val Buëch-Méouge, qui a été labellisée « Territoire engagé pour la nature » en 2021.

**Un classement en réserve naturelle permettra de poursuivre les études scientifiques** et les suivis déjà entamés. **Cette connaissance** pourra être partagée et construite avec les habitants, elle **sera ouverte à tous**.

**L'idée de ce projet est surtout d'accompagner les propriétaires fonciers, les usagers et les habitants à la prise en compte de ce patrimoine vivant.** Cela pourra s'illustrer par des chantiers participatifs, des actions de sensibilisation ou de pédagogie, des sorties scolaires etc.

### Perspectives

Dans les prochains mois la concertation va se poursuivre, des rencontres avec les propriétaires volontaires et avec les élus sont prévues dans le courant de l'été et au début de l'automne. Notre objectif est de pouvoir présenter le dossier de demande de classement et le résultat de la concertation aux conseils municipaux avant la fin de l'année 2023 pour délibération.

### Partenaires

